



Ventes mondiales : record battu
Bénéfices 3,3 milliards : + 40 %
Salaire ? Des miettes !

26 février 2019

Augmentations Générales de salaire sur la paie de mars :

- **Ouvriers** : + 1,7 % mini à 30 € net (38 € brut). A peine 1 € par jour !
Primes : + 1,7 %. Prime Transport : + 4% (en réalité, ça représente des centimes)
- **TAM (hors PVG)** : + 1,4 % mini à 33 € net (42 € brut). **TAM avec PVG** : + 2,6 % en AI

Rennes : maintien de l'accord spécial de blocage des salaires (CGT seule non signataire). Les salariés ne toucheront qu'en septembre seulement 1,4 % d'AG. La honte !

Un accord anti-intérimaire injuste et inégalitaire

La direction propose aux syndicats de signer un accord qui ne donne pas à tous les intérimaires l'augmentation générale. La CGT dénonce cette injustice. A travail égal, salaire égal !

Prime gilet jaune : merci à la mobilisation des gilets jaunes !

Pour tous les CDI sauf hors appointment, congé sabbatique, salariés en prévoyance, ...

- 600 € pour un salaire annuel brut inférieur ou égal à 35 963 €
- 400 pour un salaire annuel brut entre 35 963 à 53 944 €

Tous les intérimaires toucheront la prime (en fonction du temps de présence et déduction faite de ce qui sera touché coté agence intérim). Beaucoup d'intérimaires ne vont pas toucher les 600 €.

C'est la mobilisation et l'action collective qui ont permis d'obtenir cette prime.

Prime d'intéressement : une annonce trompeuse !

Carlos Tavares additionne prime gilet jaune et prime d'intéressement.

La réalité : 3 810 € - 600 € (prime gilet jaune) = 3 210 € brut = 2 900 € net pour 100 % de présence (le moindre arrêt maladie fait chuter le montant de la prime).

La prime d'intéressement aurait dû être supérieure...

La direction a financé le prime gilet jaune en piochant dans la prime d'intéressement.

Les intérimaires en sont exclus alors qu'ils ont participé comme les CDI aux milliards de bénéfices. La CGT dénonce cette injustice.

Débrayages à Sevelnord et Valenciennes

Près de 200 ouvriers ont débrayé à Sevelnord et plus de 150 à Valenciennes contre les 30 € net d'augmentation de salaire.

Quand un patron verse 2 900 € de prime d'intéressement, il peut augmenter les salaires !

Rassemblement de protestation,
Ce mercredi 27 février à 17H20, resto pouce M30